DES RAINETTES, DES POMPIERS ET UN COMEDIEN

Jean-Jacques MORERE

Laboratoire des Reptiles et Amphibiens,
Muséum national d'Histoire naturelle,
25 rue Cuvier, 75005 Paris, France

ABSTRACT. - *In the South of France, treefrogs* (Hyla meridionalis) *are not unfrequently found in the towns and villages where they can breed in tanks, fountains or garden ponds. Their choruses take part in the typical acoustic environment of that region as those of the cicadas do. We relate how a stupid attempt was made to eliminate such a treefrog chorus which was considered to interfere with a theatre show. Much has still to be done to protect Amphibians and Nature!*

Comme chacun le sait, le soir venu à la belle saison, les choeurs de Rainettes méridionales (*Hyla meridionalis*) font partie, au même titre que le chant des cigales, du paysage sonore si caractéristique du midi de la France. Ces Amphibiens de par leur mode de vie arboricole arrivent à subsister au sein des agglomérations, se contentant qui d'un bassin, qui d'une fontaine, qui d'un réservoir autour desquels ils se regroupent, pouvant accéder facilement au plan d'eau, même entouré de parois verticales, grâce à leurs disques adhésifs placés à l'extrémité des doigts. Nous connaissons de nombreuses villes ou villages provençaux hébergeant ainsi des colonies de rainettes, notamment Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

L'été dernier, le comédien Jean Le Poulain en tournée dans cette ville pour y présenter Le Malade Imaginaire, s'est trouvé "perturbé" par ces Amphibiens pour déclamer. Appelés à la rescousse, les pompiers de la municipalité ont d'abord tenté d'assécher la mare. Mais comme cela ne suffisait pas à décourager les chanteurs (on s'en serait douté s'agissant

Source : MNHN, Paris

de rainettes, arboricoles), les pompiers n'ont pas trouvé mieux pour faire taire les "grenouilles" perturbatrices que d'asperger copieusement la mare de sulfate de cuivre (nous sommes en pays viticole!).

Inutile de dire les conséquences désastreuses que peuvent engendrer de tels actes stupides. Mais puisque leurs auteurs sont insensibles à cet aspect des choses, il faut leur rappeler qu'il existe en France depuis le 10 juillet 1976 une loi de protection de la Nature. La Rainette méridionale fait partie des espèces protégées (arrêté du 24 avril 1979 du ministre de l'environnement et du cadre de vie et du ministre de l'intérieur, J.O. du 12.V.1979). Les pompiers de Vaison-la-Romaine ont délibérément enfreint la loi et sont donc passibles d'une condamnation.

Espérons que le comédien Jean Le Poulain lors d'un prochain passage dans le midi de la France ne demandera pas cette fois que l'on fasse taire les cigales. Que feraient alors les pompiers locaux? Pourquoi ne mettraient-ils pas le feu aux arbres!

Si nous avons présenté ces faits, à titre d'exemple, c'est parce que, mettant en jeu une personnalité connue dont les talents de comédien sont appréciés par ailleurs, ils ont été l'objet d'une certaine publicité et relatés dans la presse écrite. Mais combien d'autres cas demeurent inconnus? Si vous avez connaissance de faits précis plus ou moins analogues ou bien concernant la protection des Amphibiens d'une manière générale, n'hésitez pas à en informer les responsables de la Commission de protection de la S.B.F. Il reste encore beaucoup à faire pour protéger les Amphibiens dans notre pays, comme d'ailleurs la Nature dans son ensemble. Il serait grand temps que l'homme moderne cesse de considérer la Nature en ennemie ou comme une simple source de profits et qu'il réapprenne à vivre en harmonie avec elle.



Source : MNHN, Paris